

René GROSSO

A l'initiative du Conseil Régional, un atlas (1) sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a été réalisé par l'Institut Géographique National (I.G.N.) et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.). Les meilleures techniques de la cartographie automatique ont ainsi été appliquées aux meilleures données pour « que ce document de travail permette à tous les partenaires de la communauté régionale de mieux connaître leur espace de vie et de participer plus efficacement à la construction de leur devenir ».

Un atlas régional n'est pas une nouveauté en Provence. L'Association de l'Atlas de Provence-Côte-d'Azur avait, il y a une dizaine d'années, publié un premier fascicule d'une quarantaine de planches, soit le tiers du projet global, dont la réalisation revenait en grande partie à l'Institut de Géographie de l'Université d'Aix-Marseille. Mais ce premier volume exposait surtout les divers aspects de la population régionale d'après le recensement de 1968 ; après deux nouveaux recensements, une nouvelle publication s'imposait.

Le tome I de l'Atlas régional est lui aussi consacré en totalité à la population, après, toutefois, une présentation physique limitée à une seule carte. Comme le second tome portera sur l'emploi et le troisième sur les politiques régionales, il est à craindre, sauf rattrapage dans ce dernier tome, que le milieu naturel, dont la connaissance apparaît pourtant essentielle aux aménageurs régionaux, soit

quelque peu sacrifié. Il faut encore regretter que le choix des plages concernant l'altitude laisse croire à l'existence d'une frange continue de plaines littorales et ne donne aucune précision sur les montagnes dépassant 2000 m., laissant en outre ainsi ignorer que la région compte quelques-uns des plus hauts sommets de France et quelques beaux glaciers, précisions que n'avait pas négligées l'Atlas de l'Institut de Géographie.

Tous ces phénomènes sont cartographiés en d'agréables coloris au niveau de la commune ; un index codé et un calque portant mention des codes permet aisément leur repérage sur chaque planche. Aux faits démographiques propres on a ajouté des cartes de répartition en valeur absolue des résidences secondaires et des nouveaux logements. La carte 1-11 qui croise mouvements naturels et mouvements migratoires entre 1975 et 1982 n'est pas d'une lecture immédiate et déroute un peu car ces mouvements se trouvent traduits par des couleurs différentes de celles qu'on leur avait attribuées sur les planches précédentes. On le regrettera d'autant plus que l'on apprécie l'intérêt de cette carte. Peut-être pourra-t-on également s'étonner que le terme de rurbanisation ait été utilisé sans explication et surtout comme allant de soi. Cette réserve étant faite, il y a lieu de reconnaître l'utilité et la concision des commentaires qui accompagnent chaque carte.

(1) *Atlas régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur* réalisé à l'initiative du Conseil Régional par l'I.G.N. et l'I.N.S.E.E.. Cet atlas comprend 16 planches mobiles (40 x 30 cm) avec commentaire et une carte administrative transparente pour le repérage des communes

*Nouveaux visages de la France, Nouvelles méthodes de recherche*

**RECLUS**

*Atlas structurel des climats de la France* (André Dauphiné), 56 p., 34 cartes de France, 48F.

- vient de publier dans la Collection RECLUS MODES D'EMPLOI:

*Le redéploiement industriel* (R. Brunet), 128p., 50 cartes couleur, 120F

- avec le Ministère de l'Industrie:

- Vente et renseignements:  
GIP RECLUS, Maison de la Géographie, 17 rue Abbé de l'Epée, 34000 MONTPELLIER, tél. 67.72.46.10

- et, en coédition avec la librairie Fayard, vient d'éditer: (en librairie)

*Atlas d'Espagne, Atlas du Brésil, Atlas Mondial des zones franches et paradis fiscaux*